

Non à la loi Duplomb, et non à une Duplomb 2 !

5 février 2026

Tribune

Plus de 80 organisations appellent à des mobilisations dans toute la France ce week-end

Les mobilisations agricoles contre la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) et le Mercosur ont montré que la loi Duplomb ne répondait à aucune des réelles problématiques qui se posent aux mondes agricoles.

Pire, de nombreux acteurs de l'agriculture industrielle, notamment la FNSEA, s'en servent pour pousser leur agenda en faveur d'une accélération de l'industrialisation de l'agriculture, au profit d'une minorité de grands exploitants et au prix de reculs environnementaux majeurs et dans le plus total mépris de la santé publique.

De nombreuses mesures soi-disant « en réponse aux mobilisations » ont été annoncées par le gouvernement ces dernières semaines. Il est essentiel d'en informer l'ensemble des citoyennes et citoyens et de s'y opposer fermement.

Loi d'urgence agricole, moratoire sur l'eau et « Omnibus » européen.

L'annonce d'une loi d'urgence agricole par Sébastien Lecornu ne répond qu'aux exigences de la FNSEA. Ce texte devrait contenir des mesures supplémentaires sur l'eau qui faciliteraient son accaparement par une minorité d'irrigants. Par ailleurs, le flou concernant «les moyens de production» et le sens donné à ce terme, tant par le premier ministre que pour le syndicat majoritaire, est particulièrement préoccupant : il serait impensable que cela ouvre la voie à la réintroduction des néonicotinoïdes, dont l'acétamipride, alors que plus de deux millions de citoyens et citoyennes et des centaines de scientifiques et de professionnels de santé se sont, mobilisés contre cette mesure, qui fut censurée par le Conseil constitutionnel.

Cette volonté est clairement affichée par les acteurs de l'agriculture industrielle

depuis cette censure. Laurent Duplomb a d'ailleurs annoncé, jeudi dernier, son intention de déposer de nouveau un texte visant à réintroduire l'acétamipride, probablement par voie d'amendement au projet de loi agricole.

Les annonces visant à porter atteinte à la protection de l'eau, notamment la mise en place d'un moratoire immédiat sur les décisions liées à la politique de l'eau, suspendent l'ensemble des décisions, y compris locales, et bloquent donc l'adoption d'une mesure dans le bassin de la Vilaine visant à interdire un pesticide autour des aires de captage. Parallèlement, la tentative affichée de saper la « directive Nitrates » au niveau européen, accompagnée d'instructions aux préfets pour chercher des « dérogations », constitue un coup sévère porté à la lutte contre la pollution des eaux par les épandages d'engrais.

Dans le même temps, les attaques se multiplient au niveau européen avec le paquet législatif « Omnibus », soutenu par les lobbies de l'agriculture industrielle et avec l'assentiment du gouvernement français, qui ouvrirait la voie à une autorisation quasi illimitée de certains pesticides. De nombreuses données sanitaires montrent pourtant un lien alarmant avec la multiplication des pathologies, notamment l'épidémie de cancers et l'émergence de maladies neurodégénératives fortement aggravées par la multi-exposition aux pesticides, dont les paysans et paysannes sont les premières victimes, et autres substances toxiques.

Ces annonces inadmissibles démontrent que le premier ministre, Sébastien Lecornu, et la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, ont fait le choix d'ignorer délibérément la mobilisation citoyenne inédite des plus de deux millions de signataires contre la loi Duplomb. Une mobilisation massive qui devrait peser sur les nouvelles orientations à donner aux choix des politiques publiques agricoles et alimentaires.

Pourtant, le débat sur la pétition contre la loi Duplomb ne cesse d'être reporté tandis que, dans le même temps, le gouvernement accélère la mise en œuvre des décrets ICPE, visant à intensifier encore l'industrialisation de l'élevage, et cela malgré une forte mobilisation contre ces décrets d'application. Le gouvernement parie sur l'essoufflement de la mobilisation citoyenne et sur l'effacement progressif de ses revendications.

Le 11 février, l'Assemblée nationale débattra enfin de cette pétition citoyenne :

nous serons toutes et tous mobilisé·es pour obliger le gouvernement à s'expliquer de son renoncement à protéger notre santé et la majorité des paysans et paysannes.

À l'inverse, le lendemain, le 12 février, un texte de loi visant l'interdiction des pesticides autour des aires de captage d'eau potable sera examiné. Cette mesure constitue un levier majeur de protection de l'environnement et de la santé publique et permet d'alléger les communes des charges exorbitantes pour dépolluer l'eau destinée à la consommation.

Mobilisation partout en France les 7 et 8 février, et à Paris le 11 février.

Face à toutes ces menaces, et en prévision des débats du 11 et du 12 février sur l'agriculture, nous, collectifs de victimes des pesticides, organisations paysannes, environnementales et de santé environnementale, organisations syndicales de travailleurs et travailleuses, associations des citoyens et citoyennes et des consommateurs et consommatrices, appelons la société civile à rappeler et à montrer leur ferme opposition aux politiques d'industrialisation de l'agriculture : non à la loi Duplomb, et non à une Duplomb 2 ! Non à ce modèle dominant qui détruit l'environnement, la santé publique et entraîne la paupérisation ainsi que la disparition des paysans et paysannes.

Ce que nous voulons : la garantie d'un revenu digne aux agriculteurs, aux agricultrices, aux éleveuses et aux éleveurs, tout en protégeant notre environnement et notre santé. Personne n'accepte le risque de tomber malade pour préserver une filière industrielle et ses profits.

Mobilisons-nous et exigeons de décider par nous-mêmes, citoyennes et citoyens, paysans et paysannes, de ce que nous produisons et de ce que nous mangeons !

Nous appelons donc à des mobilisations d'ampleur le samedi 7 février et le dimanche 8 février partout en France, et le mercredi 11 février à Paris près de l'Assemblée nationale. Toutes les informations sur la mobilisation et les manifestations prévues sont accessibles ici.

Signataires de l'appel : Cancer Colère ; Confédération paysanne ; collectif Nourrir ; Union nationale de l'apiculture française (Unaf) ; réseau Civam ; Avenir santé environnement ; Jeune et rose ; Collectif sans pesticides ; Alerte des médecins sur les pesticides (AMLP) ; Collectif de soutien aux victimes des

pesticides de l'ouest ; Secrets toxiques ; Alerte pesticides ; Collectif des ouvriers agricoles et de leurs ayants droit empoisonnés par les pesticides (Coaadep) ; Réseau environnement santé ; Nous voulons des coquelicots ; Générations futures ; Greenpeace France ; France nature environnement ; Réseau action climat ; Ligue de protection des oiseaux (LPO) France ; Alliance santé planétaire ; Coquelicots de Paris ; Combat Monsanto ; Changement de régime-campagne d'Extinction rebellion France ; Terre de liens ; Miramap ; Les Ami·e·s de la Confédération paysanne ; Notre Affaire à tous ; FoodWatch ; Pollinis ; Agir pour l'environnement ; Eau et rivières de Bretagne ; CGT-Confédération générale du travail ; Union syndicale Solidaires ; FSU-Fédération syndicale unitaire ; Snetap-FSU ; SUD recherche ; Attac France ; Le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) ; ISF Agrista ; Fédération des paysans-herboristes ; WWF ; CIWF France ; VRAC France ; Bio Consom'acteurs ; Riverains ensemble ; Welfarm ; Quatre pattes ; Terre d'abeilles ; Arthropologia ; «Consommateurs, pas cobayes !» ; Confédération paysanne Nouvelle Aquitaine ; Confédération paysanne du Tarn ; Le collectif Bassines non merci 79 ; Bassines non merci Aume Couture ; Cancer Colère 33 ; Nous voulons des coquelicots-Mouans- Sartoux ; Nous voulons des coquelicots Saint-Gilles ; Nous voulons des coquelicots Val de Saône Beaujolais ; Nous voulons des coquelicots Châtellerault ; Comité local des Soulèvements de la Terre-Loire (49) ; Les Pyrénées re-belles (64) ; Foll'avoine ; Solidaires 85 ; Collectif des salamandres des terresfo ; Collectif pour la sauvegarde de la nature et de l'agriculture paysanne en Périgord ; ADDCI-Association pour le développement durable du causse de l'Isle ; Association Serre Vivante ; FNE-Île-de-France ; FNE 81 – Union de protection de la nature et l'environnement du Tarn (Upnet) ; FNE Occitanie Méditerranée ; FNE Occitanie Pyrénées ; FNE Anjou ; LPO Loire- Atlantique ; VivArmor Nature ; Nature En Occitanie (NEO) ; Oxfam Nice ; Terre de liens Île-de- France ; Pisseurs et pisseeuses involontaires de glyphosate en Bretagne (PIG BZH) ; Alliance écologique et sociale 06 ; Collectif climat pays d'Aix ; Amap de Libre Terre ; Bio consom'acteurs Réunion ; AgribioVar ; Coordination santé environnement Rhône-Nord (CSERN) ; Marc Billaud, directeur de recherche émérite au CNRS ; Pierre Sujobert, professeur d'hématologie ; Élise Bordet, ingénierie agronome, chercheuse et vulgarisatrice sur les réseaux sociaux

03/02/2026